



Réunion C.C.E. du 25 janvier 2017

Présents : Madame Murielle DARDENNE, Présidente du CCE, Echevine de l'Enseignement
Madame Sophie van CUTSEM - POSWICK, Conseillère communale
Monsieur Michel RUELLE, Directeur général
Conseillères Communales Enfants : Roxane DUCARME, Elise WAUTIER, Léa ECHTERBILLE, Charline VANSCHOONWINKEL, Pauline COINDRE, Hortense SALMON, Serena SOMANZA et Margot GODFRIAUX.
Conseillers Communaux Enfants : Julien VANDENDAELE, Jules DUCHATEL, Thibault HENRY et Anthony DEBRUX.
Patrick DETRAUX éducateur (SCAJ).

Déroulement de la séance

1) Projet vidéo

Les jeunes conseillers expliquent à la Présidente du Conseil et à Monsieur Ruelle leurs sources d'inspiration pour l'écriture des quatre scénarios durant deux mercredis après-midi.

Lors de la première rencontre, les jeunes conseillers ont cherché à mieux comprendre la dynamique du harcèlement en milieu scolaire avec l'aide de Jehanne Bruyr et Adrienne Thiéry (de l'association Action Medias Jeunes), de Catherine Buron (Planning Familial de Perwez) et des deux travailleurs sociaux du Service Communal d'Aide aux Jeunes (SCAJ). Les jeunes conseillers ont regardé de courtes vidéos de fiction, des « draw my life »... avant de débattre de cette problématique.

Le harcèlement est un phénomène de groupe qui réunit toujours plusieurs acteurs :

- la « victime »,
- son ou ses « agresseur(s) »
- le(s) « témoin(s) »

Cette relation triangulaire entre la victime, le ou les agresseur(s) et le ou les témoin(s) est centrale dans le maintien du harcèlement

Le(s) harceleur(s) installe(nt) une relation de domination et répétitive sur la victime.

La victime culpabilise (c'est ma faute), s'isole, déprime...

Le(s) témoin(s), en encourageant ou faisant semblant d'ignorer le harcèlement renforce(nt) le comportement du harceleur. **Néanmoins un témoin peut prendre la défense de la victime en montrant son désaccord afin d'enrayer cette situation malsaine.**

C'est lors de la seconde rencontre que les jeunes conseillers, par équipe de trois, ont entamé l'écriture de quatre scénarios.

2) Projet « Atelier Pâtisserie » avec les résident(e)s de la maison de repos et de soins

Deux dates sont programmées (le mardi 28 février de 13h45 à 16h00 - congé de Carnaval - et le mardi 4 avril de 13h45 à 16h00 - congé de Pâques) afin d'organiser et de participer aux deux ateliers « pâtisserie » avec les résident(e)s du Home Trémouroux.

Les animatrices de la Résidence Trémouroux demandent si nous pouvons apporter une ou deux « crêpières électriques » compartimentées. Léa et Roxane en possèdent chacune une.

Les jeunes conseillers proposent, outre les crêpes, de préparer une tarte aux pommes, un cake, de la mousse au chocolat, des meringues, des cookies et un moelleux au chocolat

3) Projet « Une poubelle à chewing-gums »

La seule idée proposée par les conseillers : construire une boîte en bois (style boîte aux lettres), la décorer (!!?) et y ajouter un slogan

Léa nous a promis d'amener pour la séance du mois de février une photo d'une poubelle à chewing-gums installée dans une école de Jodoigne.

La prochaine séance du Conseil Communal des Enfants se tiendra le :

**LE MERCREDI 22 FEVRIER 2016 À 14H00
A L'ADMINISTRATION COMMUNALE - SALLE DU CONSEIL
RUE DE BRABANT À 1360 PERWEZ.**

Pour le SCAJ,
Patrick Detraux.